

ACTIVITES MUNICIPALES

PLU ■■■■

La transformation du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme) se poursuit. Une première réunion publique a eu lieu à la salle des fêtes le lundi 16 mai 2011. Mme Forel, du cabinet d'urbanisme Latitude UEP, a expliqué aux personnes présentes ce qu'était un PLU et a insisté sur les obligations imposées par les différentes lois qui l'entourent (SCOT, PLH, loi sur l'eau etc). Actuellement, nous travaillons sur l'élaboration du zonage et du règlement relatif à chaque zone. Vous serez régulièrement informés sur l'avancement de notre PLU.

HAUT-DEBIT et SITE INTERNET ■■■■

Comme prévu en début d'année, la Lime, dernier hameau ne bénéficiant pas encore du haut débit, a été raccordé à Numéricable. Nous en profitons pour vous rappeler l'adresse du site officiel de la commune : www.corcellesenbeaujolais.com. Vous êtes de plus en plus nombreux à le consulter et nous vous en remercions sincèrement. Quelques chiffres : du 1er au 31 mai 2011 : 1219 visites, 946 visiteurs, - site consulté de France, mais également de Belgique, Suisse, Corée du Sud, Pays-Bas, Allemagne, Guadeloupe, Suède, Italie.

VISITE DE LA DELEGATION COREENNE A CORCELLES ■■■■

Le Lundi de Pâques (25 avril) nous avons eu le plaisir de recevoir une délégation coréenne en retour du Voyage de Jean Paul Chemarin à Séoul. Cette délégation s'est particulièrement intéressée au vignoble Beaujolais, au travail de la vigne, à l'élaboration du vin et à sa commercialisation.



VOIRIE ■■■■

Le véhicule des employés de voirie a été remplacé. L'ancien véhicule datant de 1983 nécessitait des réparations fréquentes et onéreuses. Il présentait des risques pour la sécurité des utilisateurs et offrait une faible charge utile. Le nouveau véhicule est un camion Renault tri-bennes datant de 2006, d'un poids total en charge (PTC) de 6,5 T et d'un poids total roulant autorisé (PTRA) de 10 T. Le prix est de 17 154,50 € TTC (reprise de l'ancien véhicule de 1 196 € incluse). La TVA de 15,482 % pourra être récupérée dès 2012. 24 places de stationnement ont été matérialisées dans la rue des 4 chemins, de chaque côté de la chaussée, afin de faciliter, sécuriser la circulation des piétons sur les trottoirs et limiter la vitesse. Une douzaine de places ont également été peintes à proximité des toilettes publiques et aux abords de la mairie. RAPPEL – des places « réservées MAIRIE » ont été délimitées suite à des stationnements abusifs.



GESTION DES DECHETS ■■■■

Afin d'améliorer et de faciliter encore le tri, la commune a fait l'acquisition par le biais de la CCBVS de 2 supports de tri mobiles (sac transparent : ordures ménagères - sac jaune : emballages). Ils sont à disposition à la salle des fêtes et il est possible de s'en procurer d'autres lors des grandes manifestations (vide-grenier, voitures anciennes...). En parallèle, des systèmes d'ouverture de plus grande capacité seront aménagés sur les colonnes d'apport volontaire des emballages et des verres afin de faciliter le remplissage (usage réservé aux cas particuliers).



Enfin, il est possible d'acheter à la CCBVS des gobelets réutilisables et consignés pour la buvette des grandes manifestations (succès manifeste du système lors des Montgolfiades et de Beaujol'hand).

Pour finir, nous vous encourageons à trier mais surtout à bien trier car le mauvais tri coûte cher, en cas de doute, il vaut mieux jeter dans la poubelle des ordures ménagères.



BATIMENTS ■■■■

Après le départ du dernier locataire, le conseil municipal a décidé de réhabiliter l'appartement jouxtant la salle des fêtes. Après étude de faisabilité, deux logements seront créés. Suite au bilan énergétique réalisé par la CCBVS, des travaux de réfection du mur nord de la salle des fêtes sont prévus.

STEP ■■■■

Le dossier de la nouvelle station d'épuration avance. Les terrains de la nouvelle implantation ont été acquis et des accords avec les propriétaires concernés par le passage des canalisations ont été trouvés. Un dossier de consultation des entreprises correspondant au cahier des charges établi par le cabinet POYRY a été déposé et l'ouverture des candidatures s'est effectuée en date du 10 juin 2011. Seize entreprises ont fait acte de candidature, 7 d'entre elles n'ont pas été retenues car leur dossier n'était pas conforme à la demande. Les neuf entreprises sélectionnées devront déposer une offre de prix au plus tard le 12 septembre 2011 à midi.

CIVISME ■■■■

Nous avons le regret de constater depuis quelques temps, d'une part des dégradations diverses (plantations arrachées, tags sur les murs), d'autre part un non respect des espaces verts (détritus jetés sur la voie publique...). Nous vous rappelons que les animaux ne doivent pas divaguer : leurs propriétaires sont invités à nettoyer les endroits souillés par leur animal favori. Il en va du bien être de tous et surtout des enfants qui jouent sur les pelouses.

OPERATION TRANQUILITE ■■■■

Comme chaque année, la Gendarmerie vous informe de la possibilité de faire surveiller votre résidence lorsque vous êtes en vacances. Les explications et le formulaire sont téléchargeables sur le site internet de la commune, rubrique « bon à savoir - Gendarmerie nationale »

JUMELAGE ■■■■

Tout était prêt pour accueillir nos amis d'Aydat et Marennes ce samedi 11 juin 2011 et qu'elle ne fut pas leur surprise de voir que nous avons même décoré le village pour leur arrivée ! Et puis nous nous sommes retrouvés, tout simplement, comme si c'était une évidence, comme on retrouve des amis de toujours. Nous avons eu un réel plaisir à leur faire découvrir notre belle région et ils ont apprécié la diversité des visites, le charme de nos paysages ainsi que la qualité gustative de nos produits, sans oublier la gaieté et l'entrain de nos "Grumeurs de Bacchus" qui nous ont enchantés le dimanche soir ! Tout le séjour s'est déroulé dans une ambiance joyeuse, pleine de sincérité et de complicité et c'est avec une réelle émotion que nous sommes dits au revoir le lundi. Chacun est unanime pour dire que ce séjour chez nous a fini de cimenter cette belle amitié née en 2009 et que tous les atouts sont réunis pour cela perdure.



Corcelles-en-Beaujolais

Feuille municipale LE MOT du MAIRE

JULIET
2011

Le budget 2011 est à l'image des mots clés de ce mandat : rigueur mais volonté d'agir.

Cette année encore, malgré un réel besoin, le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter les taux des impôts locaux communaux.

Les ressources propres de la commune sont très restreintes, comme vous pourrez le constater dans cette feuille municipale : leur volume, 350 000 €, est minime par rapport à la masse totale du budget principal, 950 000 € (à noter que toutes les dépenses relatives au service public de l'assainissement sont votées dans un budget annexe) ; les fonds restants proviennent des dotations de l'Etat, des subventions du Département et de l'emprunt. Emprunter est en effet indispensable pour mener à bien la transformation et l'optimisation du potentiel habitable situé dans le tènement de la salle des fêtes ; les deux loyers à venir couvriront le remboursement du prêt.

Réduire les consommations énergétiques du patrimoine communal est l'un des objectifs de l'équipe municipale ; cette action, inscrite dans le Grenelle de l'Environnement, permet aussi de diminuer les dépenses communales. Ces efforts portent déjà leurs fruits puisque sans aucuns travaux, simplement en adoptant des gestes simples et en influençant les comportements individuels, il a été constaté une diminution des dépenses électriques de la salle des fêtes de 20% entre 2009 et 2010 ! Le même résultat devrait être atteint assez rapidement dans les autres bâtiments communaux, grâce à quelques travaux d'isolation. A noter qu'en France, les collectivités sont directement responsables de 15% des consommations d'énergie, et qu'elles peuvent influencer sur 50% des consommations nationales. Engageons-nous dans cette démarche !

Nous sommes en ce moment au cœur des débats sur la réforme territoriale, dont l'objectif principal est la réduction du nombre de communautés de communes et de syndicats intercommunaux.

La proposition du Préfet du Rhône vise à rassembler en une seule communauté de communes, la CAVIL (communauté d'agglomération de Villefranche), la communauté de communes Beaujolais Nizerand Morgon, la communauté de communes Beaujolais Vauxonne, notre communauté de communes Beaujolais Val de Saône et les communes de Jarnioux, Ville-sur-Jarnioux et Jassans-Riotier. La population de cette nouvelle structure serait ainsi de l'ordre de 90 000 habitants. Ce projet ne correspondant pas au bassin de vie de notre territoire actuel, et il a été rejeté à l'unanimité par le conseil communautaire de notre communauté de communes Beaujolais Val de Saône ; les élus communautaires restent néanmoins favorables à un regroupement avec les communautés de communes limitrophes, et le conseil municipal de Corcelles-en-Beaujolais, obligatoirement consulté, émettra un avis dans ce sens.

Le conseil général du Rhône a réalisé, pour la sécurité de tous, le rond point du Monument Voisin et aujourd'hui, dans le cadre de sa démarche qualité, il va prendre en charge l'aménagement du parking et la mise en valeur des abords du Monument ; les travaux sont prévus mi juillet. Nous adressons nos vifs remerciements au conseil général.

Je vous souhaite de bonnes vacances, indispensables à notre équilibre, aussi sachez en profiter !

Avec mes amitiés,
Jean-Paul CHEMARIN, Maire



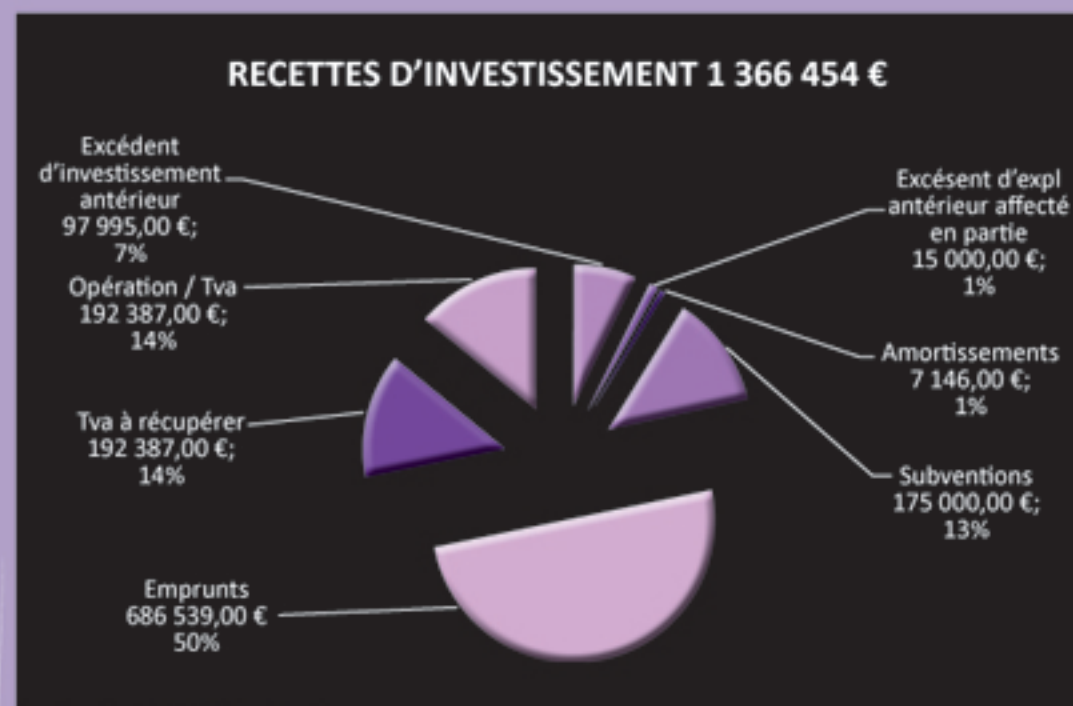
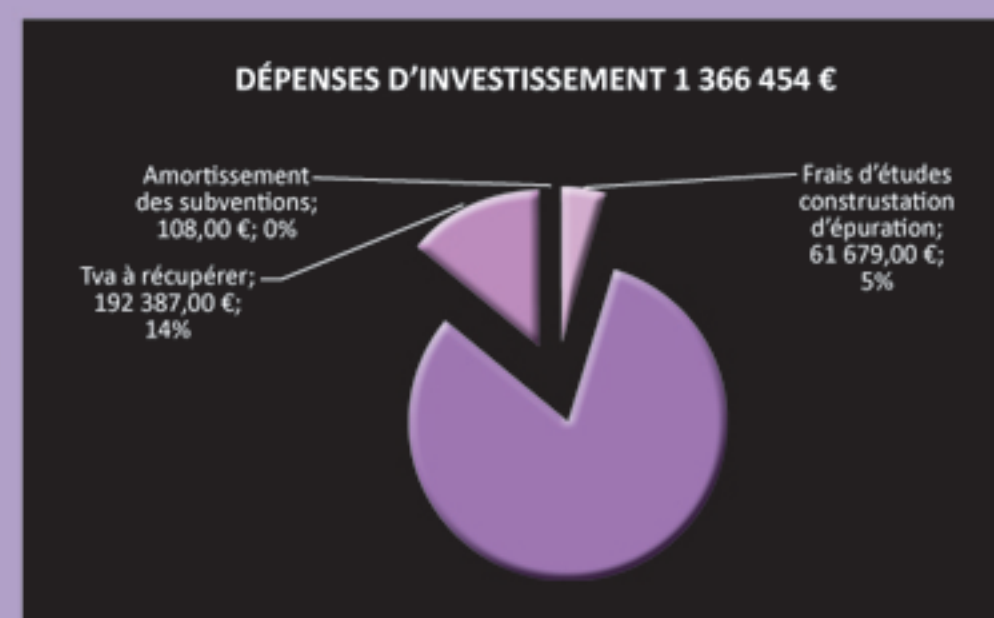
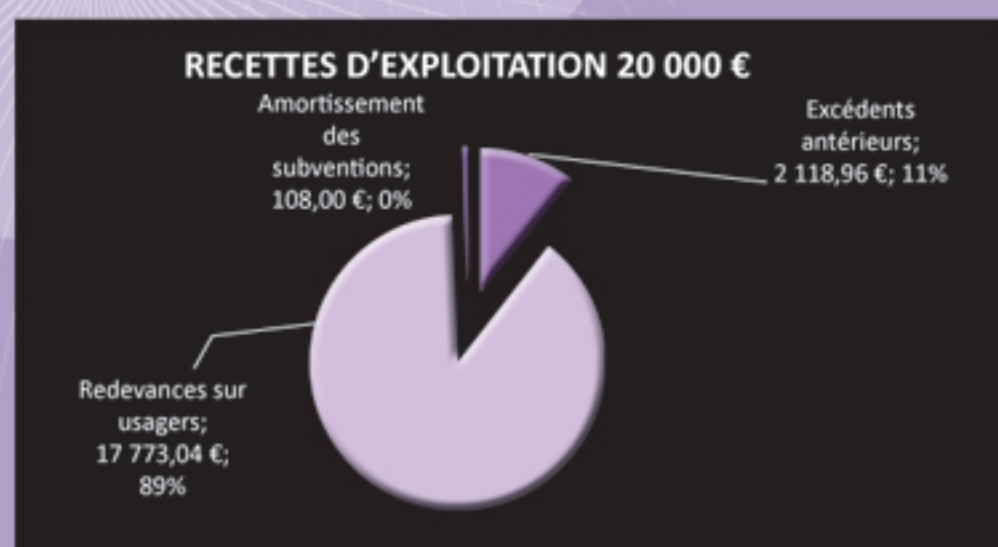
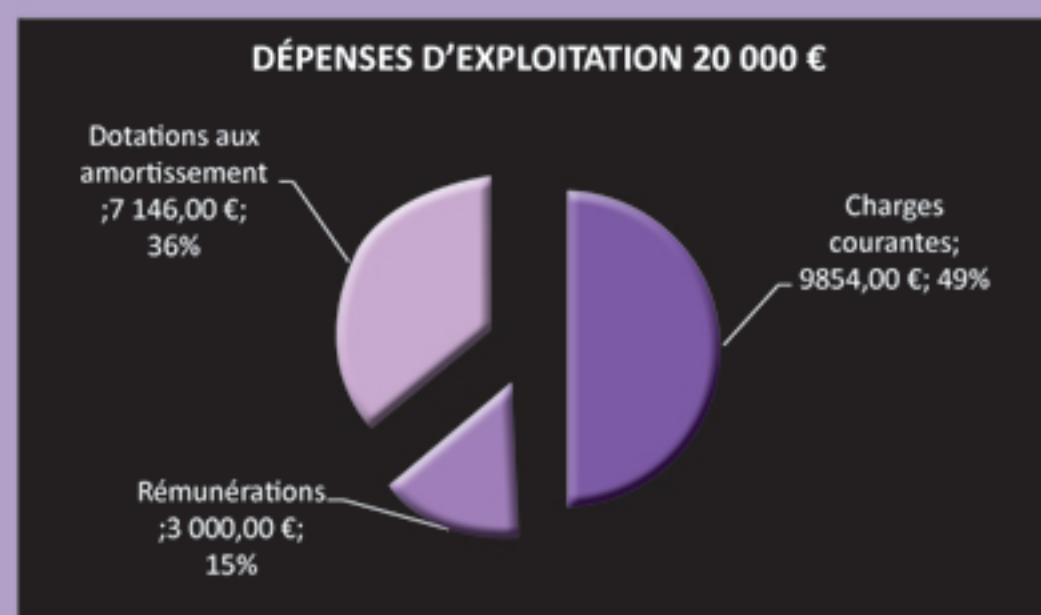
■■■ INFO ■■■

Durant les congés annuels d'été du 8 août au 5 septembre 2011 inclus, le secrétariat sera ouvert :

- le 9 août de 9h à 13h
 - le 12 août de 13h à 17h
 - les 23, 26, 30 août et 2 septembre de 14h à 18h
- Reprise des horaires habituels dès le 8 septembre.



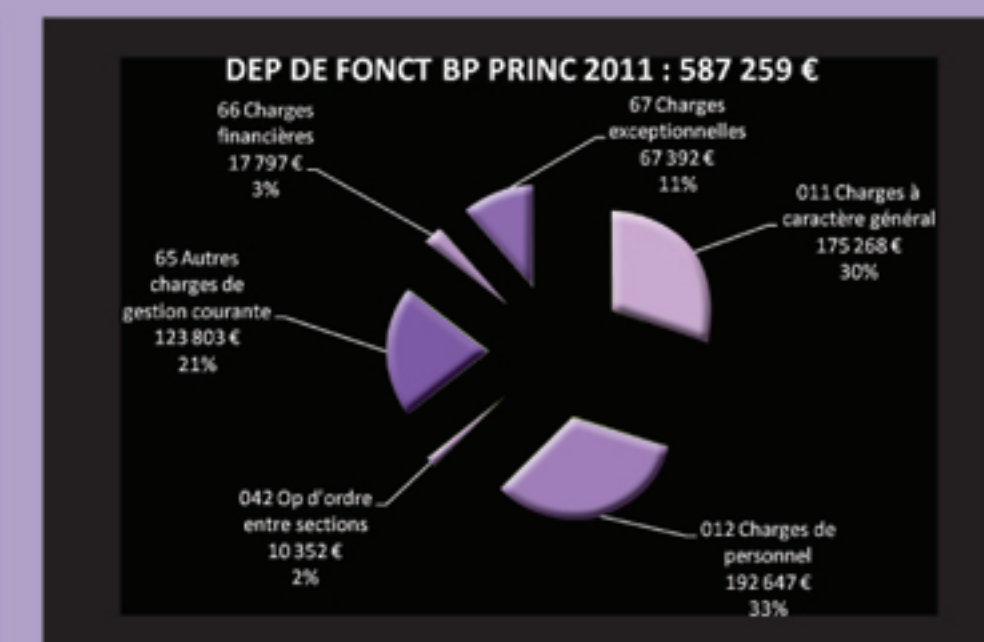
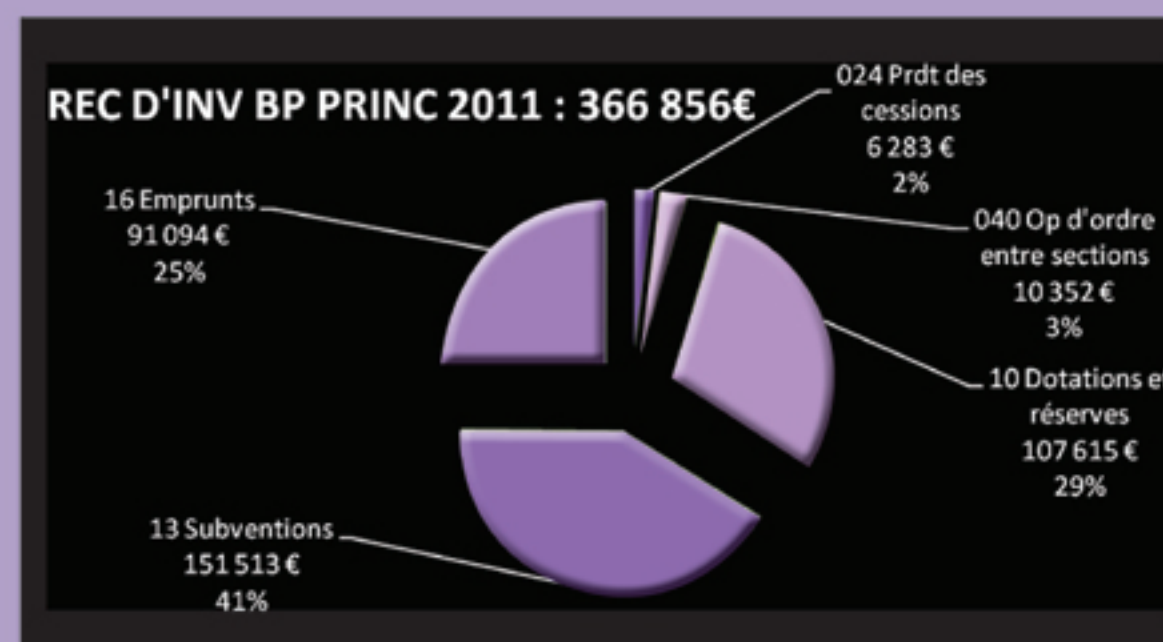
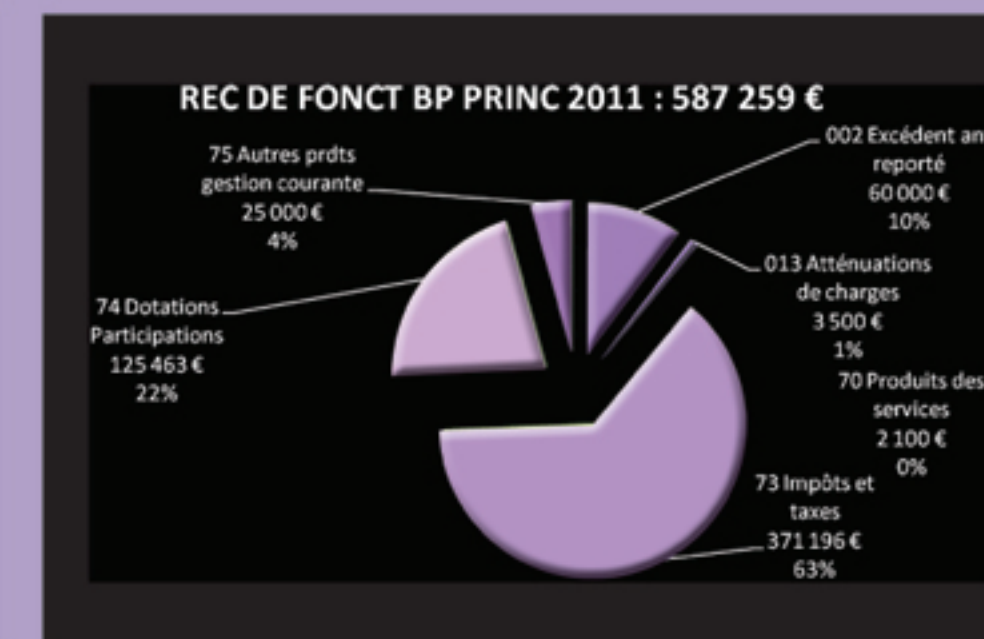
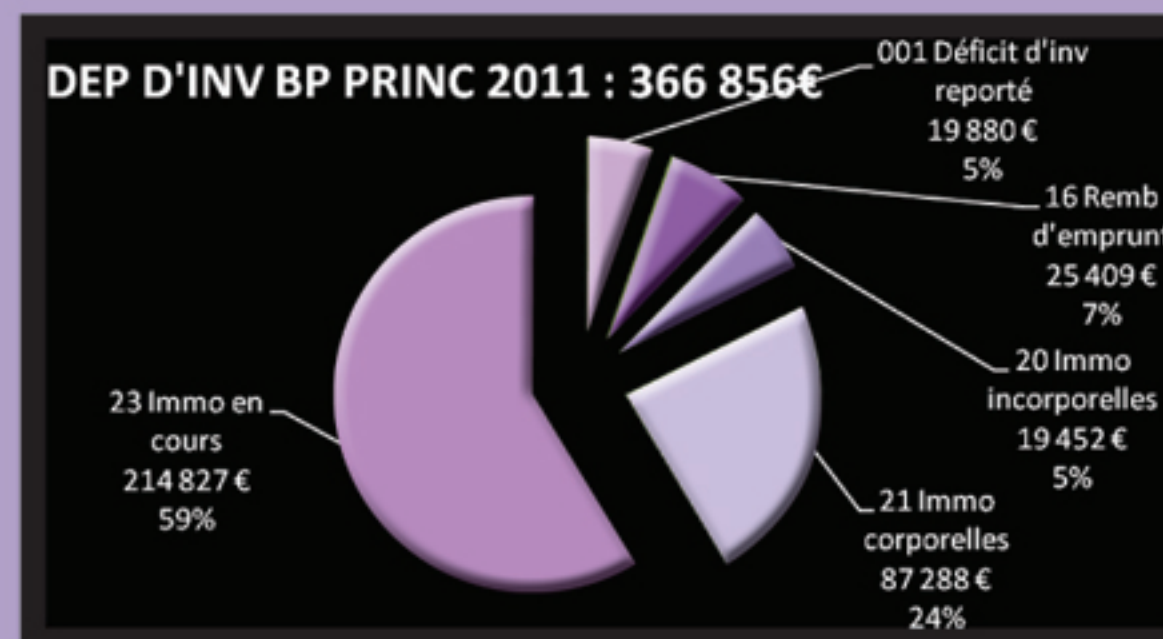
Budget Annexe de l'ASSAINISSEMENT



CREDITS SCOLAIRES : 23 500 € SOIT 250 €/ELEVE

Fournitures scolaires	4 500.00
Abonnements, documentation	450.00
Subvention à l'Ass Sportive Scolaire	500.00
Produits pharmaceutiques	100.00
Total A	5 550.00
Frais de pressing/laverie	700.00
Subvention Association Cantine Scolaire	7 000.00
Séances et transports à la piscine	3 800.00
Produits d'entretien	100.00
Internet	800.00
Total B	12 400.00
Crédits exceptionnels (rideau 4ème classe 1 000€, rideau tables et lave vaisselle cantine 3 000€, bancs/paillasons 450€, Pc 800€, matériel pédagogique 300€)	
Total C	5 550.00

Budget PRINCIPAL



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : 14 311 €

Association sportive scolaire	500
Halte Garderie « les P'tites Canailles »	Travaux climatisation
Cantine scolaire	7 000
Amicale des conscrits	307
CATM Corcelles-Lancié (Anciens d'Algérie) - sur dossier : à justifier	400
Rugby Loisirs Vétérans - sur dossier : à justifier	1 000
Comité de jumelage	3 000
Total Associations de Corcelles-en-Beaujolais	12 207
Diverses Associations extérieures (4)	76
Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural	122
Union des Familles de 01 St Didier/Chalaronne (01) : collège	76
Association Corcellonne	700
Centre de loisirs Les Ptisouliés de Villié Morgon : 2.50€/jour/enfant soit une enveloppe minimale de	200
Centre de loisirs des 3 Ballons CLSH Belleville : 2.50€/jour/enfant soit une enveloppe minimale de	100
Centre de loisirs AJC Thoisy : 2.50€/jour/enfant - enveloppe minimale de	200
Amicale Laïque Belleville/St-Jean/Taponas : 2.50€/jour/enfant soit une enveloppe minimale de	100
Amicale des Retraités de Lancié pour le portage des repas	300
Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation : 15€/élève	30
Comité d'Organisation du Tour du Beaujolais Cycliste	100
Marathon du Beaujolais	100
Total associations extérieures	2 104